



Éducation  
internationale

Mémoire présenté à la Commission des  
relations avec les citoyens concernant

# **La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029**



31 juillet 2025

# TABLE DES MATIÈRES

03

RÉSUMÉ

06

ACRONYMES

07

INTRODUCTION

09

ÉDUCATION INTERNATIONALE  
ET SON SERVICE  
QUÉBEC MÉTIERS D'AVENIR

13

LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
RÉGIONAL ET LINGUISTIQUE

23

RECOMMANDATIONS  
D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

31

AUTRES COMMENTAIRES  
SUR LA PLANIFICATION DE  
L'IMMIGRATION

34

ANNEXE  
ADMISSIBILITÉ AU PERMIS  
DE TRAVAIL POSTDIPLÔME



# RÉSUMÉ

**Éducation internationale**, coopérative issue du réseau scolaire québécois, plaide pour une reconnaissance pleine et entière de la **formation professionnelle** comme levier stratégique de développement économique, régional et linguistique dans le cadre de la planification pluriannuelle de l'immigration. À travers son service **Québec métiers d'avenir**, l'organisme a accompagné plus de 11 600 étudiant-e-s internationaux depuis 2013, représentant aujourd'hui plus de 110 centres de formation professionnelle et plus de 100 programmes de formation.

## CONSTATS CLÉS

- **La formation professionnelle est un pilier du système éducatif québécois**, offrant des formations courtes, pratiques et adaptées aux besoins du marché du travail. Elle est majoritairement publique et présente dans 175 centres de formation professionnelle à travers le Québec.
- **80% des programmes de formation professionnelle mènent à des métiers en déficit de main-d'œuvre**, notamment dans les secteurs de la santé, de la construction, du manufacturier et du transport.
- **Les étudiant-e-s internationaux jouent un rôle crucial** dans le maintien des cohortes et d'expertise locale, particulièrement en région.
- **Les restrictions récentes ont déjà un impact négatif** : 82% des centres de services scolaires et commissions scolaires constataient déjà une baisse des inscriptions au début de l'année 2025.
- **La formation professionnelle contribue aux objectifs d'immigration économique, de régionalisation et de francisation**, en formant localement des personnes jeunes, francophones et prêtes à intégrer le marché du travail.



## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

### 1. Secteurs et professions à prioriser

- Protéger les programmes de formation professionnelle menant à des métiers en demande des réductions de quotas.
- Créer des voies d'accès à la résidence permanente pour les diplômé-e-s de diplômes d'études professionnelles non admissibles au permis de travail postdiplôme (PTPD).
- Harmoniser les listes de professions entre les programmes temporaires et permanents.

### 2. Niveaux et programmes d'études à protéger

- Adapter les quotas pour préserver l'apport stratégique de la formation professionnelle.
- Maintenir et adapter le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pour les diplômé-e-s en FP, incluant les programmes de moins de 1800h et les doubles DEP.
- Rendre accessible le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) aux diplômé-e-s de la formation professionnelle, en assouplissant les exigences d'expérience de travail.

### 3. Dimension régionale

- Adapter les quotas d'admission en formation professionnelle aux besoins régionaux et sectoriels.
- Intégrer la régionalisation comme critère explicite de sélection pour la résidence permanente.
- Faciliter l'accès aux études pour les résident-e-s temporaires déjà présents en région.



#### 4. Recommandations transversales

- Fixer les quotas selon l'année scolaire de début de formation.
- Comptabiliser les étudiant-e-s effectivement arrivés plutôt que les CAQ délivrés.
- Mettre en place une stratégie de francisation adaptée aux étudiant-e-s internationaux en formation professionnelle.
- Développer un test de français conçu au Québec pour la sélection de l'immigration au Québec.
- Stabiliser les règles d'immigration et améliorer l'accès à l'information.
- Exempter les demandeurs d'asile du CAQ pour les formations de courte durée.
- Harmoniser les programmes d'immigration québécois avec les programmes fédéraux, notamment concernant les PTPD.

#### COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Le mémoire salue les avancées du gouvernement en matière de données statistiques et de régionalisation, mais souligne des incohérences entre les outils législatifs disponibles et leur application concrète. Il appelle à une meilleure reconnaissance de la formation professionnelle dans les politiques d'immigration.



# ACRONYMES

ACSAQ	Association des commissions scolaires anglophones du Québec
AEP	Attestation d'études professionnelles
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CAQ	Certificat d'acceptation du Québec
CEMEQ	Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec
CFP	Centre de formation professionnelle
CPE	Codes de programmes d'enseignement
COUD	Formation de courte durée
CSS/CS	Centres de services scolaires et commissions scolaires
DEP	Diplôme d'études professionnelles
FCSSQ	Fédération des centres de services scolaires du Québec
FP	Formation professionnelle
GRICS	Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires
INMQ	Institut national des mines
IRCC	Immigration, réfugiés et citoyenneté canadienne
ITHQ	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
PEQ	Programme de l'expérience québécoise
PSTQ	Programme de sélection des travailleurs qualifiés
PTPD	Permis de travail postdiplôme
OIT	Organisation internationale du travail
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
RP	Résidence permanente
SOFAD	Société de formation à distance
TET	Travailleur étranger temporaire

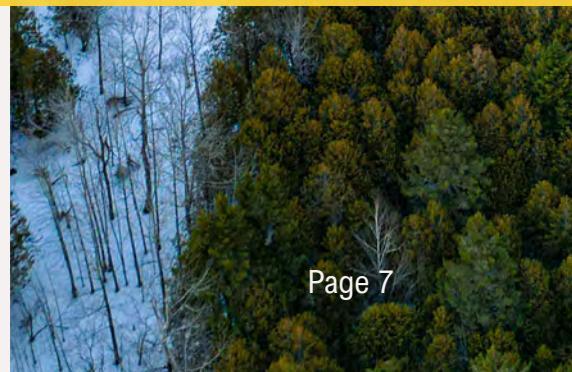
# INTRODUCTION

**Éducation internationale** est un organisme issu du réseau scolaire québécois qui a pour mandat notamment, de promouvoir les études en formation professionnelle (FP) au Québec auprès de candidat-e-s internationaux. Éducation internationale accompagne aussi les centres de services scolaires et commissions scolaires (CSS/CS) sur les questions liées à l'immigration temporaire dans le cadre d'un projet d'étude au Québec.

Dans le cadre de la planification de l'immigration 2026–2029, Éducation internationale réaffirme son engagement envers une immigration étudiante structurée, équitable et alignée sur les besoins du Québec. En réponse aux trois choix stratégiques soulevés par le gouvernement, l'organisme plaide

**pour une reconnaissance pleine et entière de la formation professionnelle comme levier prioritaire de développement économique, régional et linguistique,**

et formule des recommandations en ce sens, en cohérence avec son mandat et les réalités du terrain.





Notre mémoire est structuré comme suit :

- ◆ Section 1 : Présentation d'Éducation internationale.
- ◆ Section 2 : Données et explications concernant la formation professionnelle en tant que vecteur d'une immigration économique, francophone et régionalisée.
- ◆ Section 3 : Présentation de nos recommandations, chacune munie d'un justificatif et d'une référence aux orientations du cahier de consultation de la présente consultation publique.
- ◆ Section 4 : Autres commentaires au sujet du cahier de consultation et de son recueil de statistiques, avec des informations complémentaires à celles présentées dans les sections précédentes.
- ◆ En Annexe, nous présentons un portrait du programme fédéral donnant accès au permis de travail postdiplôme et de ses incohérences actuelles.



## SECTION 1

# **Éducation internationale et son service Québec métiers d'avenir**

Éducation internationale est une coopérative de services de développement et de mobilité internationale en éducation qui a été créée en 2001 et qui est gouvernée par le réseau scolaire du Québec. Depuis sa création, **Éducation internationale réunit, appuie et représente ses membres afin d'ouvrir le réseau scolaire québécois sur l'international.**



## LE MEMBERSHIP EST COMPOSÉ DE

**55**

centres de services scolaires  
francophones

**4**

commissions scolaires  
anglophones

**7**

organismes  
et instituts

- Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
- Société de formation à distance (SOFAD)
- Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
- Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ)
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)
- Institut national des mines (INMQ)

Les principaux services offerts par la coopérative à ses membres, ses partenaires et ses bénéficiaires sont les suivants :

Service	Description	Image de marque
<b>Développement international</b>	Partage du savoir-faire québécois en formation professionnelle et en éducation afin de contribuer à renforcer les systèmes éducatifs dans les pays en développement	 <b>Éducation internationale</b> Développement international
<b>Échanges azimut</b>	Échanges et stages internationaux pour les élèves, les étudiant-e-s, les diplômé-e-s et les membres du personnel du réseau scolaire	 <b>Échanges azimut</b>
<b>Québec métiers d'avenir</b>	Promotion internationale des études au Québec en formation professionnelle, et recrutement et accompagnement des étudiant-e-s internationaux	 <b>Québec</b> métiers d'avenir



Grâce au service Québec métiers d'avenir, qui a célébré ses 10 ans en 2023, Éducation internationale a développé au fil des années **une expertise en matière de recrutement et d'accompagnement d'étudiant-e-s internationaux** qui ont pour projet de poursuivre des études dans un centre de formation professionnelle (CFP) du Québec.

Depuis 2013, Québec métiers d'avenir a accompagné plus de 11 600 étudiant-e-s internationaux. Aujourd'hui, plus de 110 CFP présents dans l'ensemble du Québec, et issus des CSS/CS (réseau public), sont représentés à l'international par Québec métiers d'avenir et offrent des possibilités d'études dans plus de 100 programmes de formation aux candidat-e-s internationaux intéressés par la FP au Québec.

De plus, Québec métiers d'avenir **offre de l'expertise-conseil au réseau scolaire au sujet des règles administratives et d'immigration** qui concernent les étudiant-e-s internationaux. À titre d'exemple, ces deux dernières années, nous avons accompagné 66 CSS/CS en fournissant plus de 1200 réponses à leurs questions en lien avec la thématique de l'immigration des étudiant-e-s internationaux. De nombreux webinaires et ateliers ont également été présentés au réseau sur le sujet, comptant chaque fois des dizaines, voire centaines, de participant-e-s issus des CSS/CS.

+  
de **11 600**

étudiant-e-s internationaux  
accompagnés

+  
de **100**

programmes de formation  
professionnelle

+  
de **110**

centres de formation  
professionnelle





## SECTION 2

**La formation professionnelle,**  
levier de développement économique, régional et linguistique



## 2.1 La formation professionnelle, un pilier du continuum formation-emploi

La formation professionnelle représente un pilier essentiel du système éducatif québécois, en synergie avec les parcours collégiaux et universitaires. La FP mérite d'être pleinement et équitablement considérée dans les choix stratégiques de la présente planification pluriannuelle de l'immigration. Elle se distingue par son orientation pratique, ses formations de courte durée (généralement entre 240 et 1800h), et sa capacité à former rapidement une main-d'œuvre qualifiée, prête à intégrer le marché du travail dès la diplomation, et ce, partout au Québec. Rappelons-nous que la grande majorité de l'offre en formation professionnelle au Québec est offerte par le réseau scolaire public, financé par le gouvernement, dans les CSS/CS.

**Les CSS/CS offrent la formation professionnelle dans**  
**175 CFP<sup>1</sup> répartis sur l'ensemble du territoire québécois.**

Ces CFP proposent  
plus de

# 200

**parcours de formation  
(DEP, ASP, AEP)<sup>2</sup> menant à  
des métiers spécialisés  
dans**

**21 secteurs  
de formation,**

notamment la **santé**, la **construction**,  
le **manufacturier**, le **secteur minier** et  
d'autres secteurs névralgiques de l'économie  
québécoise. Les programmes de FP évoluent  
selon les besoins du marché du travail et  
sont conçus en collaboration avec les milieux  
professionnels. Ils sont reconnus pour leur  
adéquation formation-emploi, ce qui en fait  
un outil stratégique pour répondre aux  
besoins de main-d'œuvre qualifiée.

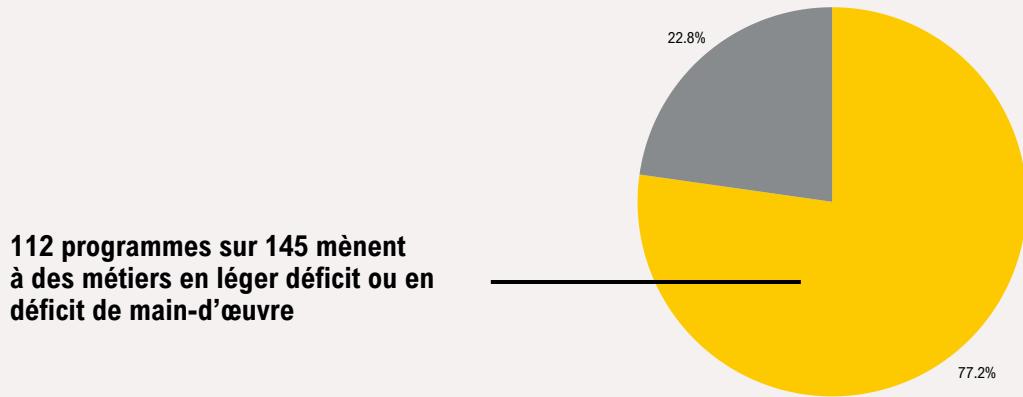




## 2.2

# L'employabilité et la rentabilité en formation professionnelle

L'état d'équilibre du marché du travail publié par le gouvernement du Québec (édition 2024) nous renseigne à savoir que sur les 145 programmes de FP menant à un DEP ou à une ASP, 112 sont identifiés comme menant à des métiers en léger déficit ou déficit de main-d'œuvre<sup>3</sup>, soit près de 80%. De plus, un nombre important de professions les plus touchées par des pénuries persistantes relèvent directement de la FP, notamment les préposés aux bénéficiaires, les machinistes, les soudeurs, les métiers de la construction (32 programmes de formation<sup>4</sup>) et les cuisiniers.<sup>5</sup>



[3] Nous avons considéré que les programmes en français (pour éviter les doublons avec ceux en anglais) et ceux pour lesquels un diagnostic est posé (13 métiers issus de la FP étant sans diagnostic). Concernant les autres métiers issus de la FP, 30 sont en état d'équilibre sur le marché du travail et 3 en surplus ou léger surplus (horlogerie, photographie, classement des bois débités).

[4] Voir [Formation initiale](#) (Commission de la construction du Québec)

[5] Voir notamment [Planification 2025 de l'immigration au Québec](#) | Institut du Québec

Rappelons que **certaines industries peinent toujours à combler leurs postes vacants**, malgré une hausse du chômage, comme l'explique l'économiste principal et directeur adjoint de l'Institut du Québec.<sup>6</sup>

Dans ce contexte, couplé à une incertitude économique et une transformation rapide du marché du travail, **les employeurs doivent pouvoir compter sur une relève diplômée, compétente et disponible, et ce, dans toutes les régions du Québec.**

La FP, en formant localement des candidat-e-s prêt-e-s à l'emploi, contribue à renforcer la résilience économique du Québec et à soutenir la vitalité des régions. Sans une main-d'œuvre issue de la FP, des secteurs clés comme la construction, la métallurgie et l'industrie manufacturière voient leur croissance freinée, voire compromise. Une usine opère grâce à la présence de machinistes, la flotte de véhicules lourds et légers du Québec est entretenue grâce à la disponibilité de mécanicien-ne-s, et les chantiers de construction se mettent en œuvre avec les charpentier-ère-s-menuisier-ère-s, électricien-ne-s et plombier-ère-s. Une étude du groupe de recherche CIRANO publiée en 2024<sup>7</sup> démontre justement que la rentabilité privée et sociale d'une formation professionnelle est positive, et parfois même supérieure à celle des diplômes de l'enseignement supérieur, et constitue donc un maillon essentiel du marché du travail et de la prospérité du Québec.

**[...] la rentabilité privée et sociale d'une formation professionnelle est positive [...] et constitue donc un maillon essentiel du marché du travail et de la prospérité du Québec.**

[6] La pénurie de main-d'œuvre perdure dans certains secteurs, rappelle l'Institut du Québec | JDQ

[7] Le rendement privé et social de la scolarité postsecondaire professionnelle, collégiale et universitaire au Québec : résultats pour 2020, 2024RP-21.pdf





## 2.3

### **Maintien des cohortes et vitalité régionale : l'apport essentiel des étudiant-e-s internationaux en FP**

En attirant des étudiant-e-s internationaux, les CFP parviennent à compléter les cohortes et à assurer le démarrage régulier des formations, notamment en région ou dans des programmes à faible effectif. Cette stabilité de l'offre de formation est essentielle pour maintenir l'attractivité des CFP en région et éviter la fermeture de programmes.

**La fermeture de programmes en FP entraîne des pertes d'emploi chez le personnel enseignant spécialisé, une perte d'expertise précieuse et difficilement remplaçable pour le réseau, et prive des Québécois-es d'un accès local à la formation, les contraignant à quitter leur région ou à abandonner leur projet d'étude.**

Notons que la fermeture de cohortes est une menace qui plane déjà sur un nombre important de CFP. Éducation internationale a réalisé en février 2025, auprès de 46 CSS/CS issus des 17 régions administratives du Québec, un sondage permettant de connaître l'impact des mesures mises en place en 2024 par le gouvernement canadien.

De ce sondage, on en retire ce qui suit :

- **82 %** des répondant-e-s constataient déjà une **baisse des inscriptions** ;
- **74 %** des répondant-e-s affirmaient que **les restrictions exercent une influence négative sur le démarrage régulier des cohortes** de formation ;
- **50 %** des répondant-e-s enregistraient une baisse d'inscription signalant une **diminution de 25% à plus de 50% des inscriptions des candidat-e-s internationaux** par rapport à la même période l'an dernier.

Soulignons que le sondage a été mené auprès des CSS/CS avant l'imposition de quotas par le gouvernement du Québec. Ces données sont donc conservatrices et se sont aggravées au cours des derniers mois, ce que confirment les CFP qui nous communiquent de façon individuelle leurs préoccupations par rapport à la baisse constante d'inscriptions et d'arrivées d'étudiant-e-s internationaux.



En 2023, on pouvait prendre connaissance de l'opinion favorable du premier ministre François Legault au sujet des étudiant-e-s internationaux dans le cahier de consultation publique sur la planification de l'immigration 2023-2026 : « **Les étudiantes et étudiants étrangers diplômés de nos programmes francophones nous apparaissent comme des candidats idéaux. Étant donné que ces personnes possèdent un diplôme québécois, qu'elles sont jeunes et qu'elles vivent déjà ici, en français, depuis plusieurs années, elles constituent un bassin exceptionnel où recruter de nouveaux Québécois et de nouvelles Québécoises** »<sup>8</sup>. Éducation internationale partageait et partage toujours cet avis.

De plus, il faut considérer que **les étudiant-e-s étranger-ère-s contribuent à la cible d'augmentation du nombre d'étudiant-e-s** fixée en 2023 par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

De fait, celui-ci souhaitait voir le nombre d'étudiant-e-s en formation professionnelle augmenter de 30 000 entre 2023 et 2027.<sup>9</sup> Bien qu'une hausse ait été notée depuis cette date (de 127 450 en 2021-2022 à 135 575 en 2023-2024)<sup>10</sup>, le manque à gagner apparaît encore important.

Les étudiant-e-s internationaux peuvent jouer un rôle pour l'atteinte de cette cible, puis occuper des emplois destinés aux finissant-e-s de la FP.



[8] Voir [CONSULTATION PUBLIQUE 2023 – La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 – Cahier de consultation](#)

[9] Tableau de bord de l'éducation du gouvernement du Québec, consulté le 2025-07-15

[10] Tableau de bord de l'éducation du gouvernement du Québec, consulté le 2025-07-15



Ces étudiant-e-s internationaux, qui ont acquis les compétences recherchées sur le marché du travail québécois, peuvent contribuer à l'atteinte de l'objectif en matière d'immigration économique (orientation 5), puis à celui de favoriser l'immigration permanente des personnes déjà présentes au Québec (orientation 4). De plus, les étudiant-e-s internationaux en FP doivent démontrer une maîtrise suffisante du français pour suivre leur formation dans un programme offert en français, ce qui facilite la cible de l'orientation 3 du cahier de consultation.

Au sujet du nombre d'étudiant-e-s internationaux en FP, il faut considérer que les CFP n'ont pas un long historique de recrutement comparativement à l'enseignement supérieur. Ceci s'explique notamment par le fait que nombre d'embûches administratives<sup>11</sup> se dressaient auparavant sur le chemin des candidat-e-s internationaux à la FP au Québec, décourageant à la fois les CFP et les candidat-e-s. Ces embûches ayant été levées une à une au cours des 10-15 dernières années, ceci a permis aux CFP de faire croître le recrutement de candidat-e-s internationaux, dont le nombre était encore très timide avant cette période. La hausse du nombre d'étudiant-e-s internationaux en FP s'explique entre autres par le **développement d'un savoir-faire du réseau scolaire** à cet égard, puis à la **réputation enviable que s'est bâti le système scolaire québécois sur la scène internationale**, à travers toute sorte d'initiatives menées par différents acteurs, dont Éducation internationale.

[11] Ces embûches, telles que l'admissibilité à la couverture d'assurance maladie pour les Français, l'admissibilité au PTPD ou encore la possibilité de travailler hors campus, n'étaient présentes que pour les étudiant-e-s internationaux en FP (et non pas ceux issus de l'enseignement supérieur.)

Aujourd’hui, le gouvernement estime à 9375 (2023) et 15 510 (2024) le nombre de détenteurs de permis d’études en formation professionnelle. Si environ 65% de ces étudiant-e-s internationaux étaient dans la région de Montréal<sup>12</sup>, cela laisse 3281 (2023) ou 5302 (2024) candidat-e-s dans les 138 CFP situés à l’extérieur de l’île de Montréal<sup>13</sup>. De plus, nous pouvons considérer qu’**une partie importante de la hausse en 2023 et 2024 est attribuable au recrutement d’étudiant-e-s internationaux** dans des collèges privés, et pas seulement dans le réseau public de la formation professionnelle. Ces chiffres de 2023 et 2024, notamment en termes de croissance, ne sont donc pas parfaitement représentatifs de ce qui est observable dans le réseau public de la FP.

Ces données, bien qu’elles méritent d’être considérées avec plus d’attention et en tenant compte de la capacité d’accueil de chacun des milieux, apparaissent bien faibles par rapport au bassin total de résidents non permanents présents au Québec (614 677). Étant donné l’impact positif que les étudiant-e-s internationaux en FP peuvent avoir dans leur milieu en matière de survie de programmes de formation, d’emploi, de francisation et de régionalisation, nous croyons fermement que les décideurs doivent considérer avec rigueur les recommandations formulées dans ce mémoire en faveur d’une intégration stratégique de la FP dans la planification de l’immigration.

[12] Hypothèse basée sur les données statistiques comprises dans le Recueil de statistiques sur l’immigration au Québec publié dans le cadre de la présente consultation.

[13] Voir [Québec a autorisé un record de 12 000 étudiants étrangers dans un collège privé de Montréal | JDM](#), et [Diminution du nombre d’étudiants étrangers: Québec se donne de larges pouvoirs, mais pas de cibles | JDQ](#)





## SECTION 3

# **Recommandations d'Éducation internationale**

Nos recommandations sont structurées sous l'angle proposé dans le cahier de consultation, à savoir les choix stratégiques à faire en matière de secteurs et professions à prioriser, les niveaux et programmes d'études à protéger, puis le facteur régional à considérer. Nous avons également ajouté des recommandations additionnelles sur d'autres aspects stratégiques dans la planification de l'immigration.



## 1A

# Prioriser certains secteurs économiques et professions

Recommandations	Orientations	Justification
<b>1)</b> Protéger les programmes de FP menant à des métiers en forte demande (santé, construction, filière batterie, etc.) des réductions de quotas.	1, 2, 5	Ces programmes apportent une réponse à la rareté de main-d'œuvre dans des secteurs névralgiques pour l'économie québécoise, particulièrement en région.
<b>2)</b> Créer ou bonifier des voies d'accès à la résidence permanente (RP) pour les diplômé-e-s de DEP de courte durée et ceux non admissibles au PTPD <sup>14</sup> , peu importe la durée du programme.  Ceci pourrait inclure de créer ou prolonger des programmes pilotes menant à la RP et qui sont liés aux priorités du Québec (ex.: préposé-e-s aux bénéficiaires, métiers de la construction).	2, 4, 5	Les diplômé-e-s de DEP non admissibles au PTPD, bien qu'essentiels pour répondre à la rareté de la main-d'œuvre, se voient couper les voies de passage vers la RP. Adapter les voies d'accès permettrait de mieux valoriser ces profils et de soutenir les besoins économiques du Québec, notamment en région.  Les programmes pilotes permettent une réponse rapide et ciblée aux besoins urgents du marché du travail, tout en favorisant l'intégration durable des diplômé-e-s des professions ciblées.
<b>3)</b> Centraliser et harmoniser les listes de professions en demande entre les programmes temporaires et permanents, pour une meilleure cohérence.	1, 5	Une cohérence entre les listes de profession facilite la planification, réduit les délais et optimise l'arrimage entre immigration et besoins économiques.
<b>4)</b> Favoriser l'utilisation des programmes COUD <sup>15</sup> pour les TET, notamment par des mesures d'assouplissement ciblées telles que l'exemption du CAQ, lorsque pertinent.	1, 4, 5	Les programmes COUD permettent un recrutement encadré et ciblé, en réponse à des besoins de main-d'œuvre bien identifiés. En facilitant l'accès à ces programmes par des mesures d'assouplissement administratives, le Québec peut mieux planifier les flux migratoires, réduire la pression sur sa capacité d'accueil et renforcer la régionalisation de l'immigration dans des secteurs prioritaires.

[14] Voir en annexe l'explication au sujet de l'admissibilité au PTPD.

[15] Formations de courte durée (COUD) - Commission des partenaires du marché du travail

Recommandations	Orientations	Justification
5) Adapter les quotas de manière à préserver l'apport stratégique de la FP, notamment en lien avec les besoins de main-d'œuvre et le développement régional.	1, 5	La FP répond à des besoins critiques et persistants en main-d'œuvre dans plusieurs secteurs stratégiques. Réduire les quotas dans ce domaine compromet l'offre de formation, particulièrement en région, et affaiblit la capacité du Québec à répondre à ses priorités économiques et sociales.
6) Maintenir et adapter le PEQ pour les diplômé-e-s en FP : i) en élargissant l'admissibilité aux programmes de moins de 1800h, notamment ceux menant à des métiers en pénurie (volet diplômés) ; ii) en reconnaissant la combinaison de deux DEP complémentaires (volet diplômés), et ; iii) en assouplissant les critères d'expérience de travail (volet travailleurs), la FP permettant déjà l'acquisition d'une expérience pratique et concrète dans le cadre de la formation, notamment par le biais de stages en milieu de travail.	2, 3, 4, 5	Le PEQ constitue une voie stable et prévisible vers la RP pour les diplômé-e-s de la FP, déjà intégrés, francophones et formés localement. Faciliter leur accès permettrait de répondre concrètement aux besoins du marché du travail, en particulier dans les régions confrontées à une rareté de main-d'œuvre qualifiée, notamment pour des programmes de moins de 1800h qui mènent à des métiers en demande (ex. : charpenterie-menuiserie, ferblanterie) ou encore des doubles DEP (ex. : secrétariat et comptabilité, cuisine et pâtisserie).
7) Rendre accessible le PSTQ aux diplômés de la FP, en assouplissant les exigences d'expérience de travail.	2, 4, 5	Plusieurs diplômé-e-s de DEP formés au Québec ne peuvent pas obtenir de PTPD et ont de la difficulté à obtenir un permis de travail fermé, ce qui les empêche d'acquérir l'expérience requise pour le PSTQ. Il est donc essentiel d'adapter les critères afin de reconnaître ces profils déjà qualifiés localement, lors d'une formation pratique représentative d'une expérience sur le marché du travail, et qui résident au Québec.

# 1C

## Tenir compte de la dimension régionale

Recommandations	Orientations	Justification
<b>8)</b> Adapter de façon régulière les quotas d'admission en FP aux besoins régionaux et sectoriels, tel que prévu par la Loi, en tenant compte de la capacité d'accueil différenciée.	1, 4, 5	Une approche différenciée, basée sur des données actualisées, permet de soutenir les régions, tout en maximisant l'impact de l'immigration.
<b>9)</b> Intégrer la régionalisation comme critère explicite de sélection dans les programmes d'immigration permanente.	1, 4, 5	Cela favorise l'établissement durable des personnes immigrantes dans les régions, en plus d'avoir le potentiel de renforcer la vitalité économique et sociale des milieux d'accueil, puis de freiner l'exode régional.
<b>10)</b> Faciliter l'accès aux études pour les personnes résidentes temporaires déjà présentes en région ou pour les métiers en manque de main-d'œuvre, notamment par des exemptions ciblées de CAQ et par une meilleure coordination entre les programmes de reconnaissance des acquis (RAC), les services d'accompagnement scolaire et les mécanismes de régionalisation.	2, 4	Ces personnes sont déjà intégrées et disponibles, mais font face à des obstacles administratifs qui freinent leur volonté et capacité à contribuer davantage à la santé économique du Québec, notamment par le biais de l'acquisition de compétences en FP.

Recommandations	Orientations	Justification
<b>11)</b> Fixer les quotas selon l'année scolaire de début de formation, et non selon l'année de la demande de CAQ.	1	Cela assure une meilleure prévisibilité pour les établissements et évite les effets de congestion administrative.
<b>12)</b> Privilégier le décompte des étudiant-e-s effectivement arrivés au Québec plutôt que le seul nombre de CAQ délivrés.	1	Cette approche reflète plus fidèlement la réalité sur le terrain et permet une planification mieux alignée sur la capacité réelle d'accueil des établissements et des régions, en évitant de surévaluer la pression sur les services publics. L'approche apporterait également plus de prévisibilité pour les établissements.
<b>13)</b> Mettre en place une stratégie de francisation adaptée aux étudiant-e-s étranger-ère-s en FP, assurant le maintien du statut étudiant, la reconnaissance des acquis linguistiques et l'accès fluide aux parcours qualifiants.  Depuis la création de Francisation Québec, les étudiant-e-s étranger-ère-s qui fréquentent les CSS/CS doivent passer par Francisation Québec et reçoivent alors un cours d'intégration (plutôt que de francisation) ce qui modifie leur statut et ne leur permet pas de respecter leurs conditions de séjour.	3	Assurer une francisation structurée et reconnue pour les étudiant-e-s étranger-ère-s en FP est essentiel pour préserver le français, favoriser l'intégration durable des personnes immigrantes et répondre aux besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée et francophone. Une telle approche renforce la cohésion sociale et soutient les objectifs linguistiques et économiques du Québec.
<b>14)</b> Développer et reconnaître un test de français conçu au Québec, aligné sur les besoins d'immigration et de francisation.	3	Un test québécois permettrait de refléter les réalités linguistiques, culturelles et sociales du Québec, de renforcer la souveraineté linguistique, de réduire les délais et les coûts, et de mieux soutenir l'intégration des personnes immigrantes.

Recommendations	Orientations	Justification
<p><b>15)</b> Permettre aux candidat-e-s au PEQ (volet diplômés) issus de la FP de démontrer leur connaissance du français en remplissant l'une des conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir étudié dans un programme en français au Québec;</li> <li>• Avoir complété au moins 3 ans d'études secondaires ou postsecondaires en français à temps plein;</li> <li>• Démontrer un niveau 5 ou plus à l'écrit selon l'échelle québécoise des niveaux de compétences en français.</li> </ul>	3	Cette approche reconnaît la diversité des parcours francophones des diplômé-e-s formés localement, tout en assurant une maîtrise suffisante du français pour favoriser leur intégration durable au Québec.
<b>16)</b> Stabiliser les règles d'immigration et améliorer l'accès à l'information, pour renforcer la prévisibilité et la rétention.	1, 2, 4, 5, 6	La prévisibilité est essentielle pour attirer, retenir et intégrer efficacement les étudiant-e-s étranger-ère-s. Cela permet également aux établissements de mieux planifier leurs ressources et effectifs.
<b>17)</b> Exempter les demandeurs d'asile de l'obligation d'obtenir un CAQ pour suivre des formations de courte durée (6 mois et moins), notamment celles offertes en FP. À titre d'exemple, les demandeur-e-s d'asile ne peuvent pas suivre la formation de 14h imposée par la Loi 90, essentielle pour exercer certaines tâches d'aide-soignant, en raison des exigences liées au CAQ.	4, 6	Lever cette barrière permettrait de répondre rapidement aux besoins du réseau de la santé (notamment), tout en favorisant l'intégration professionnelle de personnes déjà présentes au Québec. Ces demandeur-e-s d'asile sont souvent déjà employés dans le domaine de la santé et doivent répondre à des exigences, comme la Loi 90, pour conserver leur emploi.

# 1D

## Recommandations transversales

Recommandations	Orientations	Justification
<b>18)</b> Harmoniser les programmes d'immigration québécois avec les programmes fédéraux.	1, 4, 5	Une meilleure cohérence entre les critères d'admissibilité et les voies d'accès à la RP permettrait une planification plus intégrée de l'immigration, en adéquation avec les besoins du marché du travail. À titre d'exemple, le programme <i>Entrée express</i> influence les programmes admissibles au PTPD, ce qui influence par le fait même les programmes de RP du Québec.



## SECTION 4

# **Autres commentaires sur la planification de l'immigration**



Outre les commentaires formulés ci-dessus à travers nos recommandations, nous souhaitons saluer les éléments positifs de la planification 2026-2029. D'abord, la disponibilité accrue de données statistiques, notamment sur les étudiant-e-s en formation professionnelle, constitue un levier essentiel pour formuler des recommandations éclairées et adaptées aux réalités du terrain. Nous soulignons également l'engagement du gouvernement envers un recrutement international éthique, conforme aux normes de l'OIT, de l'OIM et de l'OMS, ce qui renforce la crédibilité du Québec sur la scène internationale. De plus, nous accueillons favorablement l'attention particulière accordée aux besoins des régions, notamment en lien avec le vieillissement démographique et les enjeux de main-d'œuvre, ainsi que l'intention d'optimiser les services d'accueil et de promotion des régions, un pilier fondamental pour la réussite de la régionalisation de l'immigration. Cette souplesse permettrait de mieux refléter les réalités du marché du travail et de valoriser les diplômé-e-s de la FP, notamment celles et ceux qui, bien qu'ayant été formés localement, n'ont pas accès au PTPD. Une telle reconnaissance favoriserait une meilleure adéquation entre les besoins régionaux en main-d'œuvre et les profils déjà présents et intégrés au Québec.

Bien que le cahier de consultation présente une abondance d'informations, certains passages soulèvent des préoccupations quant à leur cohérence avec les orientations législatives récentes. Par exemple, l'article 6, paragraphe 1 du document, rappelle que la loi sanctionnée le 6 décembre 2024 permet désormais au gouvernement de moduler, par décret, la gestion des demandes des étudiant-e-s étranger-ère-s selon divers critères tels que la région, le programme ou la langue d'enseignement. Or, force est de constater que les quotas actuellement proposés ne tiennent pas encore compte de ces variables pourtant reconnues comme pertinentes.

Par ailleurs, l'éventualité évoquée à l'article 11.2.2, paragraphe 2 de suspendre à nouveau certains programmes d'immigration engendre une insécurité importante pour les candidat-e-s, avec des conséquences humaines non négligeables. De plus, à l'instar des universités, qui ne seront pas soumises à une réduction de leurs quotas d'admission (article 11.2.2, paragraphe 3), nous estimons que la FP devrait bénéficier d'un traitement équivalent, du moins pour les programmes menant à des métiers en forte demande.



# ANNEXE

## ADMISSIBILITÉ AU PERMIS DE TRAVAIL POSTDIPLÔME

Le 4 octobre 2024, Immigration, réfugiés et citoyenneté canadienne (IRCC) a annoncé de nouveaux critères d'admissibilité au PTPD. Ces nouveaux critères incluent :

- **La démonstration de compétences linguistiques** en français ou en anglais, peu importe l'origine ou la langue d'études des candidat-e-s (à titre d'exemple, un étudiant provenant de la France et ayant toujours étudié en français doit démontrer ses compétences linguistiques en français à travers un test normalisé),
- **Le domaine d'études**, en référence à des codes de programmes d'enseignement (CPE) qui sont liés à des emplois touchés par une pénurie à long terme au Canada. Il faut noter que la liste est la même pour l'ensemble des provinces canadiennes, et qu'aucun programme de niveau universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat) n'est assujetti à la mesure.

Le critère d'admissibilité concernant la durée d'un programme (900h et +) est demeuré, peu importe le domaine d'études.

Il en résulte, pour la FP, un nombre important d'incohérences dont nous dressons le portrait ci-dessous. Nous présentons deux tableaux, soit un premier qui concerne des programmes qui sont d'une durée de plus de 900h, et un deuxième qui concerne des programmes d'une durée de moins de 900h.

**Bien qu'il s'agisse d'une mesure fédérale, il est important que les décideurs du Québec considèrent l'impact significatif de cette mesure sur la formation professionnelle au Québec et l'intègrent à leurs réflexions entourant la planification de l'immigration.**

TABLEAU A : Programmes de plus de 900 heures

Formation		Code formation	Heures	État d'équilibre du marché du travail, moyen terme (2 ans), Ensemble du Qc	Incohérence notée
1	Conduite de procédés de traitement de l'eau	5328	1800	<b>Léger déficit</b>	<b>Programme prioritaire du MEQ</b> Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
2	Extraction de minéral	5368	930	<b>En équilibre</b>	<b>Programme prioritaire du MEQ</b> 8000 postes à pourvoir avec DEP secteur minier d'ici 2028
3	Installation et entretien de systèmes de sécurité	5296	1485	<b>En équilibre</b>	<b>Programme prioritaire du MEQ</b> Métier de la construction S'intègre au domaine des métiers spécialisés
4	Mécanique automobile	5298	1800	<b>Déficit</b>	<b>Programme prioritaire du MEQ</b> Pénurie significative de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
5	Mécanique de véhicules lourds routiers	5330	1800	<b>Déficit</b>	<b>Programme prioritaire du MEQ</b> Pénurie significative de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
6	Abattage manuel et débardage forestier	5290	900	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine de l'agriculture et agroalimentaire, prioritaire selon IRCC
7	Carrosserie	5372	1650	<b>Déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
8	Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé	5347	1095	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
9	Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules	5346	930	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
10	Dessin de bâtiment	5250	1800	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC Formation en difficulté dans le réseau scolaire
11	Dessin industriel	5225	1800	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC Formation en difficulté dans le réseau scolaire
12	Fleuristerie	5376	1035	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine de l'agriculture et agroalimentaire, prioritaire selon IRCC
13	Forage et dynamitage	5369	900	<b>Léger déficit</b>	8000 postes à pourvoir avec DEP secteur minier d'ici 2028 S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC

Formation		Code formation	Heures	État d'équilibre du marché du travail, moyen terme (2 ans), Ensemble du Qc	Incohérence notée
14	Installation et réparation d'équipement de télécommunication	5266	1800	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), prioritaire selon IRCC
15	Intervention en sécurité incendie	5322	1185	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
16	Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger	5367	1800	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
17	Mécanique marine	1250	1350	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
18	Pâtisserie	5297	1350	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
19	Pâtisserie et boulangerie (DDEP)	5297/5370	2145	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
20	Rembourrage artisanal	5080	1350	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre dans la catégorie des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
21	Rembourrage industriel	5031	900	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre dans la catégorie des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
22	Sciage	5088	900	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
23	Secrétariat et secrétariat médical (DEP+ASP) (Nouvelle version)	5357/5374	1845	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre à la catégorie santé et services sociaux, prioritaire selon IRCC
24	Service de la restauration	5293	960	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre à la catégorie santé et services sociaux, prioritaire selon IRCC
25	Service de la restauration et sommellerie (DEP+ASP)	5293/5314	1410	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre à la catégorie santé et services sociaux, prioritaire selon IRCC
26	Travail sylvicole	5289	900	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine de l'agriculture et agroalimentaire, prioritaire selon IRCC
27	Vente-conseil	5321	900	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC

TABLEAU B : Programmes de moins de 900 heures

Formation		Code formation	Heures	État d'équilibre du marché du travail, moyen terme (2 ans), Ensemble du Qc	Incohérence notée
28	Assistance à la personne en établissement et à domicile	5358	870	<b>Déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie significative de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine de la santé, prioritaire selon IRCC
29	Carrelage	5300	690	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie de travailleurs qualifiés Métier de la construction S'intègre au domaine des métiers spécialisés
30	Conduite de grues	5248	870	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Pénurie de travailleurs qualifiés Métier de la construction S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC
31	Montage de câbles et de circuits	5384	840	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), prioritaire selon IRCC
32	Opération d'équipement de production	5362	875	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
33	Pose d'armature du béton	5076	735	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Pénurie de travailleurs qualifiés Métier de la construction S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
34	Pose de revêtements de toiture	5032	600	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie de travailleurs qualifiés
35	Pose de systèmes intérieurs	5350	645	<b>Léger déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie de travailleurs qualifiés Métier de la construction S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
36	Transport par camion	5291	615	<b>Déficit</b>	Programme prioritaire du MEQ Code CPE admissible sur le site d'IRCC Pénurie significative de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des transports, prioritaire selon IRCC

Formation		Code formation	Heures	Etat d'équilibre du marché du travail, moyen terme (2 ans), Ensemble du Qc	Incohérence notée
37	Abattage et façonnage des bois	5189	840	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
38	Boulangerie	5370	795	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
39	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	5273	630	<b>Léger déficit</b>	<b>Code CPE admissible sur le site d'IRCC</b> Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
40	Finition de meubles et d'unités architecturales (Nouvelle version)	5396	840	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
41	Plâtrage (Nouvelle version)	5392	810	<b>Léger déficit</b>	<b>Code CPE admissible sur le site d'IRCC</b> Pénurie de travailleurs qualifiés Métier de la construction S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC
42	Production textile (opérations)	5243	885	<b>Léger déficit</b>	Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), prioritaire selon IRCC
43	Traitement de surface	5222	780	<b>Léger déficit</b>	<b>Code CPE admissible sur le site d'IRCC</b> Pénurie de travailleurs qualifiés S'intègre au domaine des métiers spécialisés, prioritaire selon IRCC



Éducation  
internationale

355, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, QC G1N 3G9

T : +1 418 651-4667 | [education-internationale.com](http://education-internationale.com)

[info@education-internationale.com](mailto:info@education-internationale.com)